CONSEIL DE PERF. Document CP-3 · Conseil de perfectionnement

CHR Talent

ORDRE DU JOUR

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT – SÉANCE DU PREMIER SEMESTRE 2027

Ordre du jour prévisionnel arrêté par le directeur

Document	Conseil de perfectionnement – Doc. CP-3	**Base légale**	L. 6231-3, R. 6231-3, R. 6231-4 et R. 6231-5 C. trav. ; règlement intérieur, art. 27
Instance	Conseil de perfectionnement – organisation et fonctionnement du CFA	**Diffusion**	Membres du Conseil
Rédaction	Margaux Bozburun, responsable pédagogique	**Validation**	Arash Mortazavi, directeur

Conformément à l'article 27 du règlement intérieur et aux modalités de fonctionnement du Conseil (Doc. CP-2), la prochaine séance du Conseil de perfectionnement se tiendra au **premier semestre 2027**, sous la présidence du directeur, Arash Mortazavi, dans les locaux de CHR Talent (6 rue des Gazomètres, 93200 Saint-Denis) en format hybride. La convocation est adressée aux membres au moins quinze jours avant la séance.

ORDRE DU JOUR

N°	Point	Présenté par	Documents support
1	Ouverture de la séance par le président, approbation du compte rendu du 29 janvier 2026	Directeur	Doc. CP-1
2	Suivi des décisions du 29 janvier 2026 : supports pédagogiques, exercices pratiques et examens blancs, suivi individualisé, groupes d'échange, veille pédagogique et professionnelle, mise à jour des indicateurs	Responsable pédagogique	Doc. CP-1 § 5
3	1° – Projet pédagogique : offre de formation, retours des formateurs et des apprentis	Directeur, formateurs, représentant des apprentis	Programmes, bilans de satisfaction
4	2° – Accueil et accompagnement : handicap, mixité, mobilité nationale et internationale	Référent handicap et référent mobilité (Arash Mortazavi)	Fiche PSH, tableau de bord mixité (Doc. 7.3), guide des aides (Doc. 6.2)

N°	Point	Présenté par	Documents support
5	3° – Organisation et déroulement des formations ; résultats des sessions d'examen de juin 2026	Responsable pédagogique	Calendriers, assiduité, résultats
6	4° – Préparation et perfectionnement pédagogique des formateurs	Directeur	Plan de développement des compétences (Doc. 9.4)
7	5° – Relations entre les entreprises et le CFA	Représentant des entreprises, responsable pédagogique	Procédure de coopération (Doc. 3.1), fiches de liaison (Doc. 3.2)
8	6° – Projets de convention	Directeur	Projets éventuels
9	7° – Projets d'investissement	Directeur	Projets éventuels
10	8° – Informations publiées (art. L. 6111-8) : taux d'obtention, d'insertion, de poursuite d'études, de rupture, d'abandon, de satisfaction	Responsable pédagogique	Indicateurs de résultats mis à jour
11	Ruptures de contrat et poursuite de formation	Responsable pédagogique	Bilan Doc. 5.1
12	Décisions, pilotes et date de la séance suivante	Directeur	—

MEMBRES CONVOQUÉS

Collège	Membres
Direction	Arash Mortazavi, directeur, président et référent handicap ; Margaux Bozburun, responsable pédagogique
Équipe pédagogique et d'accompagnement	Bigot Marseille et Marc Duarte, formateurs ; formateurs référents des formations
Apprentis	Représentant(s) des apprentis
Entreprises	Maître(s) d'apprentissage ou représentant(s) d'entreprises d'accueil
Invités (voix consultative)	Selon l'ordre du jour : OPCO, Mission locale, France Travail, Cap emploi, partenaire handicap